

AA002

BASES

2 jours 14 heures

1 047 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Souscrire les garanties RC des associations

Des garanties au règlement

OBJECTIFS

- Analyser les particularités du risque RC des associations
- Connaître les garanties accordées en fonction de l'activité de l'association pour améliorer la qualité de la souscription
- S'entraîner à la rédaction d'une réponse à une proposition d'affaire nouvelle à partir d'une analyse du risque
- Apprécier les responsabilités au regard des règles de droit
- Sensibiliser les souscripteurs et régisseurs aux conséquences de l'octroi des garanties et acquérir ainsi une même interprétation du contrat

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. MONDE ASSOCIATIF FRANÇAIS ET PROBLÉMATIQUE ASSURANCE RC

1. Panorama des associations en France : chiffres et segmentation
2. Statuts associatifs : loi 1901 et statuts particuliers
3. Problématique de l'assurance RC des associations : diversité des activités des associations et les impacts importants pour l'assureur

B. RÉGIME JURIDIQUE APPLICABLE AUX ASSOCIATIONS

1. Responsabilité civile des associations
 - a) application du régime général
 - b) points récurrents de la responsabilité civile des associations
2. Responsabilité civile des dirigeants des associations : la RCMS
 - a) notion de dirigeant
 - b) principe : la responsabilité de la personne morale
 - c) exception : la responsabilité personnelle des dirigeants
3. Pénalisation de la vie associative
 - a) principes généraux de la responsabilité pénale des associations
 - b) responsabilité pénale personnelle des dirigeants

C. ÉLABORATION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE RC ASSOCIATIONS

1. Analyse de risque indispensable : recueillir l'information et mesurer le risque
2. Connaître les assurances obligatoires sur le segment associatif :
 - RC des associations sportives, la RC organisateur de voyages et de séjours, la RC médicale, la RC des établissements sociaux éducatifs
3. Construction du contrat : notion d'assuré, la garantie et les capitaux
4. Points sensibles pour la gestion des sinistres
5. Autres besoins en garanties de l'association

PUBLIC

Débutants dans les fonctions de :

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile confirmés
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA041 - AA037 - AL037

POINTS FORTS


Le formateur expose les offres d'assurance proposées aux associations en matière de RC. Des applications pratiques permettent de valider les connaissances.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

27 et 28 mars
11 et 12 octobre Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.